



DEPARTEMENT DU RHONE
VILLE DE LYON (7ème Arrdt)

OPERATION EM LYON

Avenue Jean Jaurès - Rue Simone Iff
Rue Michel Félizat

PLAN DE DIVISION

Numéros cadastraux d'origine : section BN n°182 et 183
Numéros cadastraux issus de la division par le DMPC
n°1104 numéroté le 10/08/2023 : section BN n°194 à 197

Définitions des différents types de superficie:

- La **superficie réelle** est obtenue à partir des limites certaines de la propriété. Une limite est certaine à l'issue d'un bornage, ou d'une reconnaissance contradictoire entre ses riverains, ou à l'issue d'une délimitation du domaine public. Elle est garantie.
- La **superficie indicative** est obtenue, après relevé topographique, lorsqu'au moins une des limites de la propriété est incertaine. Elle n'a qu'une valeur indicative et n'apporte aucune garantie.
- La **contenance cadastrale** est une simple évaluation quantitative obtenue à partir du tracé parcellaire cadastral qui a uniquement une vocation fiscale. Elle n'a qu'une valeur indicative et n'apporte aucune garantie.

Par définition, ces trois types de superficies, utilisés à des étapes successives du dossier, présentent, pour une même propriété, des différences quantitatives.

ÉCHELLE : 1/200 (0.005 m.p.m.)

RÉFÉRENCE : 2023 323 74-01

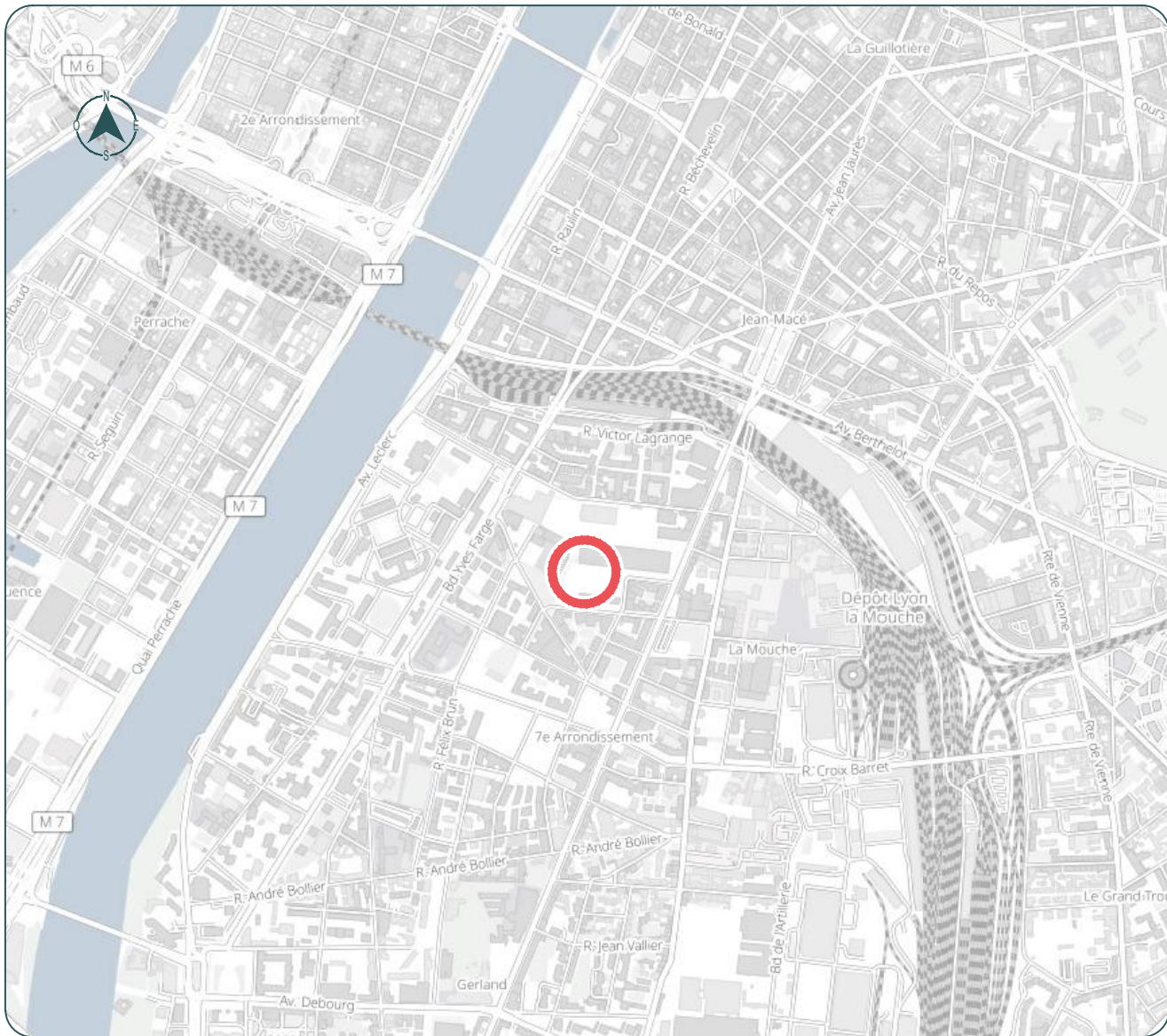
Juin 2023	CRÉATION DU PLAN	A
AOÛT 2023	NVELLE NUM. CADASTRALE	B



26 bis, rue Camille Roy - 69007 LYON
Entrée directe par le 84 bis, rue Jaboulay
04 78 29 85 01 | a.contact@operandi.fr
www.operandi.fr



Plan de Situation



LÉGENDE :

Parcelle cadastrale
BN 176

Limite de division validée

Parcelle BN n°194
Partie conservée par EM LYON
Contenance cadastrale = 2ha 34a 58ca

Parcelle BN n°195
Partie cédée à la METROPOLE DE LYON
Superficie réelle = 2m²

Parcelle BN n°196
Partie conservée par la METROPOLE DE LYON
Superficie réelle = 4499m²

Parcelle BN n°197
Partie cédée à EM LYON
Superficie réelle = 8m²

NOTA :

- Système de coordonnées RGF 93 CC 46
- Fond de plan : Plan topographique du relevé partiel de la limite Ouest au 1/200ème réalisé le 11 mai 2023 (réf: 202312280-02 indice B)
- Flèche Nord : orientation approchée donnée à titre indicatif

SOMMETS DE LA LIMITE DE DIVISION		
MAT	X	Y
500	1842880.75	5172910.61
501	1842890.52	5172945.02
502	1842883.82	5172945.42
503	1842880.75	5172910.61
504	1842883.79	5172945.60
505	1842880.71	5172910.11
506	1842842.78	5172840.36
POINTS DE CALAGE		
MAT	X	Y
507	1842837.18	5172830.07
508	1842879.39	5172998.84
509	1842881.08	5172818.26

0 1 2 5 10 20
en mètres

